

SIMULTANÉ SCOLAIRES SIMULTANÉ MONDIAL JEUNES

TARIFS

Inscription de joueur : **à l'initiative des clubs**
Redevance à verser au Comité Bourgogne : **néant**
Redevance à verser à la FFSc : **néant**

ENVOIS

Par Internet, extrait du logiciel SIGLES : **résultats → Jean-Louis Fèvre**

☞ Le but de ces simultanés est d'inciter les scolaires et/ou jeunes à jouer au scrabble au sein de la FFSc.

QUALIF INTERCLUBS

TARIFS

Inscription d'équipe de 5 joueurs : **50 €**
Inscription d'équipe de 7 joueurs : **70 €**
Redevance à verser au Comité Bourgogne
- **3 €** pour une équipe de 5 joueurs
- **7 €** pour une équipe de 7 joueurs
Redevance à verser à la FFSc
- **15 €** pour une équipe de 5 joueurs
- **20 €** pour une équipe de 7 joueurs

ARBITRAGE

Les équipes engagées fournissent les arbitres, sans que cela donne lieu à défraiement par le club organisateur.

Le double-arbitrage de la totalité des joueurs est à la charge du club organisateur
Disposition de salle excluant tout arbitrage d'une équipe par l'un de ses membres, ainsi que tout voisinage, même diagonal, de joueurs d'une même équipe.

ENVOIS

Par Internet, extrait du logiciel SIGLES : **résultats → Jean-Louis Fèvre**

Par courrier : **chèque à l'ordre du Comité Bourgogne de Scrabble** correspondant au total des redevances à verser au Comité et à la FFSC → **Patrick Massin**

☞ Les bulletins et les feuilles d'arbitrage et de double arbitrage sont à conserver 7 jours par le club organisateur